



Forum
permanent des
PRATIQUES

www.anlci.gov.fr

LES
INITIATIVES

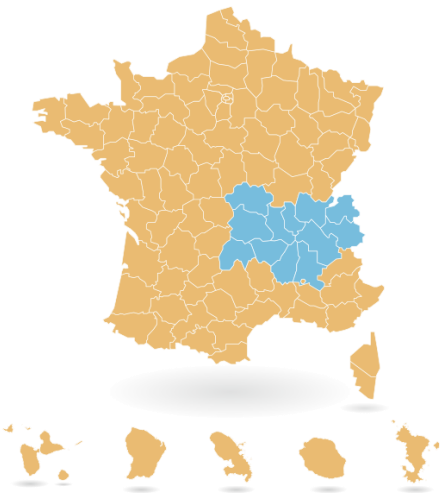
POUR QUE L'ILLETTRISME RECULE

Auvergne – Rhône-Alpes

Vendredi 2 décembre 2016

Rencontre régionale à la
Préfecture de Région à Lyon

**Pour partager les
bonnes pratiques
et amplifier la
mobilisation**



l'Europe
s'engage
en France



Ce projet est cofinancé par
le Fonds social européen
dans le cadre du programme
opérationnel national
« Emploi et Inclusion »
2014-2020

UNION EUROPEENNE



Faire connaître les réussites pour que l'illettrisme recule

Depuis sa création, l'ANLCI met à disposition de ceux qui agissent des repères simples, des outils et des guides de bonnes pratiques pour qu'ils n'aient pas à réinventer ce qui existe déjà. Pour que chacun puisse s'inspirer de ce qui marche, pour que les initiatives contre l'illettrisme se multiplient, l'ANLCI conduit un programme national, le Forum Permanent des Pratiques, qui a la caractéristique d'être déployé localement.

Pour le cycle 2015-2017, des bonnes pratiques locales de lutte contre l'illettrisme ont été identifiées sur tout le territoire, et les acteurs qui les mettent en œuvre ont été invités par l'ANLCI à décrire leur méthode, les conditions de réussite, les écueils à éviter. Ils ont formalisé un kit pratique, véritable guide pour agir.

En région Auvergne-Rhône-Alpes, nous avons choisi de valoriser les bonnes pratiques qui apportent des solutions à la question :

Comment, à l'échelle d'un territoire, sécuriser les parcours professionnels des salariés les plus fragiles dans le contexte des mutations économiques?

Une rencontre dans chaque région pour valoriser les bonnes pratiques et amplifier la mobilisation contre l'illettrisme

Le kit pratique issu de ces ateliers sera présenté le 2 décembre lors de la rencontre régionale du Forum Permanent des Pratiques de l'ANLCI.

Temps fort de la mobilisation contre l'illettrisme, cette rencontre offrira l'occasion aux décideurs et acteurs impliqués dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme de se réunir pour faire le point sur les avancées et amplifier l'action.

Le programme

8h30

Accueil des participants

9h00

Ouverture de la journée par Monsieur Guy LEVI, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

9h20

Prévenir et lutter contre l'illettrisme en France : comment réunir pour mieux agir ? Présentation de la Charte du Numérique - Hervé FERNANDEZ, Directeur de l'ANLCI

9h50

Le plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme : quel bilan et quelles actions ?

Présentation du bilan par Anne Mességué

Retour sur 3 actions : une action éducative familiale, les compétences de base des apprentis, la cartographie de l'offre de formation langagière.

11h15

Intervention d'un représentant du **Conseil Régional** (sous réserve)

11h30

Echanges de bonnes pratiques : comment, à l'échelle d'un territoire, sécuriser les parcours professionnels des salariés les plus fragiles dans le contexte des mutations économiques?

Démarches partenariale et collective d'élévation des compétences

12h30

Pause-déjeuner

14h00

Echanges de bonnes pratiques : comment, à l'échelle d'un territoire, sécuriser les parcours professionnels des salariés les plus fragiles dans le contexte des mutations économiques?

Accompagnement individuel des personnes - Réponse de formation de proximité

15h00

Le CleA :

Point sur sa mise en œuvre en région Auvergne-Rhône-Alpes, par le COPAREF.

Un outil réalisé en Normandie pour s'approprier la mise en œuvre de cette certification.

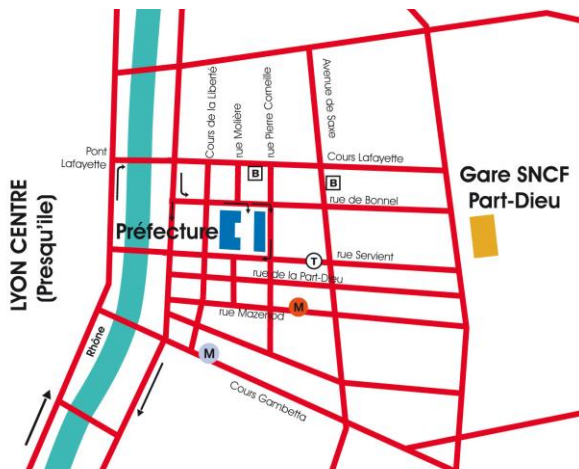
Témoignages de personnes ayant validé le CleA.

16h15

Echanges avec les participants et clôture de la journée

* Ce programme peut évoluer.

POUR QUE L'ILLETTRISME RECULE



Lieu :

Préfecture du département du Rhône
106 rue Pierre Corneille : Entrée : rue de Bonnel
69003 LYON

Accès:

Métro Guillotière (ligne D)
Métro Place Guichard (ligne B ou D)
Tramway (T1) arrêt Saxe-Préfecture
Bus (Lignes 4 - 18 - 25) arrêt Saxe-Préfecture
Bus (Lignes C3 - 27) arrêt Molière

Contact :

Anne MESSEGUE
Chargée de mission régionale
SGAR
33 rue Moncey
69419 LYON CEDEX 03
anne.messegue@ara.gouv.fr
Tél : 04.72.61.65.83

INSCRIPTIONS :
[Cliquez ici](#)

Agence Nationale de Lutte
Contre l'Illettrisme

www.anlci.gouv.fr

Le programme de diffusion des bonnes pratiques est piloté par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, avec le soutien du Fonds Social Européen.